

LES COMÉDIENS-STAGIAIRES

FORMATION PROFESSIONNELLE DU COMÉDIEN

Fiche de présentation



LA CITÉ THÉÂTRE
OLIVIER LOPEZ

Objectifs pédagogiques

La formation a pour objectif de former des artistes interprètes pour le théâtre dans une démarche d'immersion et d'insertion professionnelle.

Ce parcours professionnalisant vise à acquérir les outils, techniques et connaissances nécessaires au jeu de l'acteur (analyse de textes, interprétation, maîtrise des techniques vocales et corporelles) et à développer ses capacités artistiques en s'attachant à être acteur-créateur.

Les comédien-ne-s-stagiaires sont accompagné-e-s dans leurs projets professionnels. Ils et elles acquièrent les connaissances liées à l'environnement du spectacle vivant (administration et production, régie et technique, médiation et transmission aux publics amateurs). Pendant la formation, ils et elles expérimentent et développent des projets personnels.

En résidence permanente, les comédien-ne-s-stagiaires se vivent comme une « compagnie – école », et s'engagent dans la vie de leur territoire.

Public visé et prérequis

La formation s'adresse à des jeunes âgé-e-s de 18 à 25 ans sorti-e-s de formation initiale depuis plus de neuf mois et attestant d'une pratique théâtrale d'un an minimum (au sein d'un conservatoire ou d'un atelier de pratique amateur).

Les candidat-e-s doivent être demandeur-se-s d'emploi au moment de l'entrée en formation. Il n'est pas obligatoire d'être inscrit à Pôle Emploi pour déposer un dossier de candidature. Toutefois, il est vivement conseillé d'effectuer cette démarche le plus tôt possible afin de faciliter la mise en place du statut de comédien-stagiaire.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, dont les candidatures sont étudiées au cas par cas afin de valider ou non la possibilité d'accueil (accessibilité des espaces de travail, contenus pédagogiques adaptés).

Les prérequis de savoir être, savoir-faire et les connaissances générales des candidat-e-s sont évalués lors du recrutement.

Modalités d'organisation

La durée de la formation est de 30 mois (4 110 heures).

Le rythme de la formation est de 35 heures hebdomadaires, alternant entre des stages en présentiel et des temps d'autonomie. Elle se déroule à La Cité Théâtre, 28 rue de Bretagne, à Caen.

La formation est ouverte à 12 stagiaires tous les deux ans et demi. Le Groupe 14 sortira de formation en août 2024.

Le coût de la formation est pris en charge par la Région Normandie à hauteur de 31 065 € par parcours (hors frais d'inscription au recrutement, 40€). La Région Normandie ou Pôle Emploi peuvent intervenir de manière complémentaire par la prise en charge d'une rémunération. Ces prises en charge se font sous réserve de la constitution d'un dossier complet et de l'implication du stagiaire dans les démarches visant cette prise en charge.

Prochain recrutement

Le Groupe 15 sera recruté en octobre 2024* pour une entrée en formation en janvier 2025.

Après l'examen de leur dossier d'inscription, les candidat-e-s retenu-e-s sont convoqué-e-s aux auditions devant un jury. Les auditions se déroulent en trois tours (présentation de scènes dialoguées, entretien individuel, stage de groupe). La constitution finale du Groupe est décidée à l'issue du stage.

* sous réserve de la validation de l'appel d'offre par la Région Normandie.

Parmi les comédien-ne-s-stagiaires
sorti-e-s entre 2013 et 2018,
92 % vivent du métier de comédien-ne.

Étude sur l'insertion menée en 2021, par La Cité Théâtre.
Étude complète disponible sur demande.

Questions, cas particuliers : contactez-nous
contact@lacitytheatre.org | 02 31 93 30 40

Référent handicap : Sébastien Lepetit
sebastien.lepetit@lacitytheatre.org | 02 31 93 30 40

La Cité Théâtre

Direction Olivier Lopez
28 rue de Bretagne 14000 Caen
contact@lacitytheatre.org | 02 31 93 30 40 | www.lacitytheatre.org

SIRET 328 397 328 00043 | APE 9001Z
N° d'activité de l'organisme de formation 25 14 01610 14
Association loi 1901

Dispositif conventionné par la Région Normandie *
* sous réserve du financement (direction FTLV)

Document mis à jour le 26 juillet 2023

des
PARCOURS
100%
MÉTIER
la Région & vos clubs



la formation des comédiens-stagiaires
est conventionnée par
LA RÉGION NORMANDIE